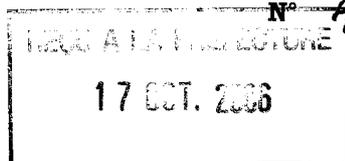


Service instructeur  
Cabinet



Service consulté

**Congrès de l'Union des Exploitants de Chemins de Fer Touristiques  
et de Musées**

**Demande de participation financière**

Résumé : Monsieur le Président propose d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Association "Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Doller" pour l'organisation du Congrès national de l'Union des Exploitants de Chemins de Fer Touristiques et de Musées, à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim.

L'Union des Exploitants de Chemins de Fer Touristiques et de Musées (UNECTO) qui regroupe au niveau national 62 exploitations fédérées, organise son Congrès annuel, les 27, 28 et 29 octobre 2006 à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim.

Le Comité d'organisation chargé de préparer cette rencontre nationale est composé des trois adhérents haut-rhinois de l'UNECTO, soit le Chemin de Fer Touristique du Rhin, le train de l'Ecomusée, le Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Doller, et est piloté par le Pays Thur Doller.

Le Congrès 2006 de l'UNECTO sera le premier à associer des exploitants de pays étrangers (Allemagne, Suisse, Belgique...) et les collectivités publiques de plus en plus impliquées. Cette manifestation prendra également un caractère transfrontalier, des opérateurs allemands de trains touristiques venant présenter leurs expériences.

Les organisateurs du congrès sollicitent une participation du Conseil Général pour réunir les conditions du meilleur accueil des 120 participants attendus.

Cette demande est susceptible d'être examinée dans le cadre du Fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales se déroulant dans le Haut-Rhin. Au vu du budget prévisionnel présenté, hors frais d'hébergement et de restauration, qui s'élève à 10 000 €, je propose d'allouer une subvention de 1 000 € à l'association support, "Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Doller" (CFTVD).

Le crédit correspondant sera prélevé sur l'enveloppe 1215, nature 6574, fonction 021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
Charles BUTTNER